

REVUE DE PRESSE

Qualité environnementale du cadre bâti



N°25 - 18 juin au 15 juillet 2018

SOMMAIRE

| | |
|--|------------|
| L'actu des régions en bref | p. 1 |
| Législation - Réglementation | p. 1 à 2 |
| Normes - Labels - Démarches | p. 3 |
| Matériaux - Produits - Techniques | p. 3 |
| Outils - Méthodologies | p. 3 à 4 |
| Économie - Incitations financières | p. 4 |
| Immobilier | p. 4 à 5 |
| Éducation - Formation - Documentation | p. 5 |
| Réalisations | - |
| Professionnels - Entreprises | p. 5 à 6 |
| Filières - Prestataires | p. 6 à 7 |
| Bâtiment - Énergie | p. 7 à 8 |
| Santé - Hygiène - Sécurité | p. 8 à 9 |
| Autres thèmes | p. 10 à 11 |

/// L'ACTU DES RÉGIONS EN BREF ///

France - « L'innovation collective, ça pulse ! Une énergie positive pour des territoires vivants » : le Cluster Eco-Energies et Ville & Aménagement Durable vous donnent rendez-vous les 17 et 18 octobre 2018 à Lyon pour la 7^{ème} édition du Congrès national du Bâtiment Durable

> www.congresbatimentdurable.com

/// SOMMAIRE ///

/// LÉGISLATION - RÉGLEMENTATION ///

RTAA DOM : deux documents ont été mis à jour - Juin 2018

Deux documents relatifs à la RTAA (Réglementation Thermique, Acoustique et Aération) DOM ont été mis à jour en juin 2018 : la brochure de présentation de la réglementation, ainsi que la fiche d'application « Simulation de l'efficacité de la ventilation naturelle de confort thermique ».

Source :

> www.rt-batiment.fr

A télécharger :

> **Plaquette « RTAA DOM 2016 »** : www.rt-batiment.fr/fileadmin/documents/RTAA_DOM/Plaquette_RTAA_2016.pdf

> **Fiche d'application « Simulation de l'efficacité de la ventilation naturelle de confort thermique »** :

www.rt-batiment.fr/fileadmin/documents/RTAA_DOM/RTAA_DOM_2016-Simulation_de_l_efficacite_de_la_ventilation_naturelle_de_confort_thermique-juin_2018.pdf

Exposition au radon : depuis le 1^{er} juillet 2018, les acquéreurs ou locataires de biens immobiliers situés dans des zones à potentiel significatif doivent être informés par le vendeur ou le bailleur - 10 juin 2018

Selon le décret n°2018-434 publié le 6 juin 2018, l'obligation d'information des acquéreurs ou locataires de biens immobiliers concerne uniquement les communes à potentiel significatif, c'est-à-dire classées en zone 3. Le niveau d'exposition de la commune au radon doit être indiqué sur « l'état des servitudes risques et d'information sur les sols », document remplaçant « l'état des risques naturels et technologiques » depuis le 1^{er} janvier 2018. Outre cette obligation, le texte abaisse le seuil de gestion de 400 Bq/m³ à 300 Bq/m³ et élargit la surveillance des établissements recevant du public aux crèches.

Source :

> www.notre-planete.info/actualites/1024-exposition-radon-norme-France

Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires : le Conseil d'Etat annule le décret - 19 juin 2018

Le Conseil d'Etat estime que les obligations imposées par le décret sont difficilement envisageables dans les délais impartis, donnant ainsi raison aux professionnels qui avaient déposé une requête en juin 2017. Commerçants et hôteliers ont salué cette décision, souhaitant que le commerce et l'industrie hôtelière soient mieux pris en compte dans les consultations qui accompagneront l'élaboration d'un nouveau décret.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/renovation-energetique-commerçants-et-hoteliers-veulent-etre-consultes-sur-un-nouveau-decret.html

Qualité de l'air : l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) recommande de surveiller trois nouveaux polluants de l'air ambiant - 28 juin 2018

Dans un avis paru le jeudi 28 juin, l'Anses recommande de prendre en compte, dans le dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant, trois nouveaux polluants chimiques prioritaires pouvant avoir un impact potentiel sur la santé humaine.

Ces trois polluants sont : le 1,3-butadiène, et les particules ultrafines (PUF) et le carbone suie.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/qualite-air-polluants-anses-butadiene-puf-carbone-suie-31570.php4

Solaire thermique : le Plan Solaire du Gouvernement prévoit plusieurs mesures spécifiques pour soutenir la filière - 2 juillet 2018

Convaincu que le chauffe-eau solaire individuel (CESI) est « *la solution thermique la plus simple à mettre en œuvre* », l'Etat prévoit tout d'abord d'augmenter son soutien à l'achat des CESI. Lors du recentrage du crédit d'impôt pour la Transition énergétique sur les travaux les plus efficaces, les CESI pourraient être privilégiés. Cette aide sera accompagnée d'un kit de communication pour les espaces info énergie afin de promouvoir cette solution.

En matière de construction neuve, l'Etat envisage d'imposer un taux minimum de chaleur renouvelable dès 2020 avec la prochaine réglementation thermique. Pour les bâtiments existants tertiaires et industriels, l'audit énergétique réalisé par les entreprises devra désormais intégrer une évaluation technico-économique de la production de chaleur solaire.

De son côté, l'outil fonds chaleur va lui aussi être revu et adapté d'ici à 2019. L'Etat promet de simplifier et d'uniformiser l'attribution des aides pour le solaire thermique dans le neuf. Le fonds sera aussi ouvert à la réhabilitation d'installations défectueuses : audit de dimensionnement, instrumentation des performances, montée en compétence des exploitants, etc. L'appel à projets fonds chaleur pour les grandes surfaces solaires thermiques installées en industrie ou en collectif sera prolongé pour trois ans minimum et les critères d'évaluation seront revus.

Enfin, en matière de réseau de chaleur, le solaire thermique sera bientôt pris en compte dans la part d'énergie renouvelable ou de récupération.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/solaire-thermique-place-soleil-plan-31607.php4

RT 2012 : mise à jour de la fiche d'application « Saisie des chauffe-eau thermodynamiques à compression électrique » - 3 juillet 2018

Cette fiche d'application précise la saisie des systèmes de production d'ECS thermodynamique dans Th-B-C-E 2012 *via* l'utilisation de l'outil IdCET ou *via* l'approche « composant ». Cette mise à jour fait suite à la publication de la norme NF EN 16147 - 2017, à l'introduction de l'utilisation des performances de l'ErP et à la révision des critères de l'approche composant par composant.

Source :

> www.rt-batiment.fr/batiments-neufs/reglementation-thermique-2012/documents-dapplication.html

A télécharger :

> Fiche d'application « Saisie des chauffe-eau thermodynamiques à compression électrique » : www.rt-batiment.fr/fileadmin/documents/RT2012/fiches_applications/FA_IdCET_ThBCE2012_v2.4_vfinal.pdf

Plan biodiversité : les mesures qui concernent le secteur de la construction - 5 juillet 2018

Parmi les 90 mesures que comptent le Plan Biodiversité présenté par le Gouvernement, de nombreuses concernent le secteur de la construction et de l'immobilier, parmi lesquelles :

- le cofinancement d'opérations visant à renforcer l'intégration de la nature dans la ville et l'accès pour les citoyens à des espaces riches en biodiversité ;
- la valorisation des collectivités qui prennent en compte la biodiversité dans la gestion des espaces publics ;
- l'accompagnement de 1 000 collectivités d'ici à 2022, et ce, afin de renforcer l'intégration des enjeux de biodiversité dans toutes les composantes de l'aménagement ;
- l'évaluation des mesures existantes visant à lutter contre l'artificialisation des sols ;
- l'obligation pour les nouveaux parkings d'être perméables « *afin de favoriser l'infiltration des eaux dans le sol dans le but de lutter contre les inondations* » ;
- la limitation de l'impact de la pollution lumineuse par la mise en place d'une nouvelle réglementation ;
- l'accompagnement de quatre filières « prioritaires », dont le bâtiment et matériaux, afin qu'elles « *réduisent significativement leur empreinte biodiversité sur toute la chaîne de production et d'approvisionnement* ».

Source :

> www.batiactu.com/edito/plan-biodiversite-ce-qui-concerne-btp-53507.php

/// SOMMAIRE ///

/// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

Données techniques de produits de la construction : la base de données INIES continue de s'étoffer - 4 juillet 2018

Créée en 2004, la base de données INIES centralise les données techniques de produits de la construction transmises de façon volontaire par les industriels déclarants. A ce jour, la base compte 76 813 références commerciales (contre 35 718 références fin 2016). L'Alliance HQE-GBC note par ailleurs que la base INIES a été sollicitée à près de 40 000 reprises en mode consultation en 2017 et qu'elle regroupe 92 déclarants dont 11 nouveaux venus. En termes de services, elle s'est dotée d'une nouvelle interface, compatible avec l'ensemble des navigateurs et appareils mobiles, ainsi que d'un Webservice offrant la possibilité d'accéder à une partie du contenu des déclarations au format numérique, pour une meilleure articulation avec le BIM.

Source :

> www.batiactu.com/edito/base-inies-mine-incontournable-donnees-produits-construction-53499.php

A télécharger :

> « **Baromètre INIES 2018** » : www.hqegbc.org/wp-content/uploads/2018/07/Barometre-2018-BD.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

La Commission Prévention Produits mis en œuvre (C2P) publie une communication sur les « Procédés photovoltaïques intégrés en couverture ou en toiture » - Mai 2018

Les procédés photovoltaïques intégrés en couverture ou en toiture sont susceptibles de connaître des désordres. Pour maîtriser les risques, il est donc important que le titulaire de l'Avis Technique sécurise son procédé, en assurant la traçabilité jusqu'au chantier de l'ensemble des composants de celui-ci et, en particulier, en commercialisant un système complet.

Source :

> www.qualiteconstruction.com/node/3270

A télécharger :

> « **Procédés photovoltaïques intégrés en couverture ou en toiture** » : www.qualiteconstruction.com/sites/default/files/2018-06/COM-Procedes-Photovoltaiques-Integres-Couverture-Toiture.pdf

/// SOMMAIRE ///

/// OUTILS - METHODOLOGIES ///

FINALCAD et le cabinet de conseil en stratégie Roland Berger ont publié une étude sur la transformation numérique du secteur du bâtiment - 19 juin 2018

Les entreprises peinent à capitaliser les bonnes pratiques et à endiguer les mauvaises. La raison est le manque de données qui les empêche de les identifier et de lancer des actions correctives. Pour y remédier, les entreprises doivent se doter de moyens de mesure permettant d'effectuer des analyses prédictives fondées sur des statistiques et sur du machine learning.

Source :

> <https://batijournal.com/etude-autour-de-la-transformation-numerique-du-batiment/99455>

Destiné autant aux particuliers qu'aux professionnels, le site <https://aidesauxtravaux.fr> recense les diverses aides financières auxquelles peut prétendre un ménage se lançant dans des travaux de rénovation de son logement, et ce, en fonction du statut d'occupation, des conditions d'éligibilité et de la commune où se trouve le logement.

Source :

> www.precarite-energie.org/Les-aides-financieres-accessibles-pour-renover-un-logement.html

/// SOMMAIRE ///

/// ECONOMIE - INCITATIONS FINANCIÈRES ///

Le remplacement de fenêtres simple vitrage et les installations de chaudières au fioul à très haute performance énergétique n'entrent plus, depuis le 1^{er} juillet 2018, dans le champ du crédit d'impôt pour la Transition énergétique (CITE) - 29 juin 2018

Seules les personnes ayant signés des devis avec un acompte versé avant le 1^{er} juillet pourront bénéficier du CITE à 15% jusqu'à la fin de l'année. Reste à savoir si ces équipements seront, ou non, réintroduits à partir du 1^{er} janvier 2019, quand le CITE sera remplacé par une prime.

Source :

> www.batiactu.com/edito/fenetre-chaudieres-au-fioul-exclus-cite-53443.php

/// SOMMAIRE ///

/// IMMOBILIER ///

Nouveau recul des mises en chantier de logements neufs en mai 2018 - 28 juin 2018

Après des baisses enregistrées en mars et en avril, les chiffres de la construction de logements publiés par le ministère de la Cohésion des territoires pour le mois de mai confirment la tendance : -6,9% pour les logements commencés et -3,9% pour les permis de construire obtenus (-10,6% pour les autorisations de logements individuels, +0,8% pour les logements collectifs). Si la tendance est négative à court terme, elle reste positive sur le long terme. De juin 2017 à mai 2018, le nombre d'autorisations délivrées augmente de 1,5%, tout comme les mises en chantier : +6,2% par rapport aux douze mois précédents.

Source :

> www.batiactu.com/edito/nouveau-recul-mises-chantier-logements-neufs-mai-2018-53432.php

Le marché de l'immobilier ancien se stabilise à un très haut niveau - 2 juillet 2018

Les professionnels du secteur estiment que cette performance, maintenue dans le temps, provient des conditions bancaires toujours très favorables aux acquéreurs, qui peuvent emprunter à des taux extrêmement bas. Une situation qui pourrait même jouer contre les acheteurs : l'offre de logements anciens pourrait finir par ne plus pouvoir répondre aux demandes. Face à cette forte demande, les prix au mètre carré ont tendance à poursuivre leur hausse : +1% enregistré par le réseau Orpi et +2,3% par Century 21.

Source :

> www.batiactu.com/edito/marche-ancien-stabilise-a-un-niveau-tres-eleve-53473.php

L'emploi bénéficie de cette embellie, avec une hausse de 26 800 postes et près de 30 000 nouveaux emplois relevés fin mars 2018 par rapport au même mois un an plus tôt. Les ventes de logements neufs enregistrent toutefois un recul de 5,1% au 1^{er} trimestre 2018 du côté des promoteurs et de 14,3% sur cinq mois à fin mai 2018 du côté des constructeurs de maisons individuelles. Ces mouvements s'expliquent, en grande partie, par la dégradation de l'environnement institutionnel (révision du PTZ, du Pinel et du modèle HLM).

Source :

> <https://batijournal.com/renversement-de-tendance-du-logement-neuf/99697>

/// SOMMAIRE ///

/// EDUCATION - FORMATION - DOCUMENTATION ///

MOOC Bâtiment Durable : l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable lancent un nouvel appel à candidatures - 4 juillet 2018

L'objectif : permettre à chacun de proposer et d'animer son projet de MOOC sur la thématique du bâtiment durable. Les candidats le souhaitant pourront être accompagnés dans la définition de leur projet et la rédaction de leur dossier de candidature par The MOOC Agency, agence spécialisée dans la création de formations en ligne. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 4 septembre 2018.

Source :

> www.planbatimentdurable.fr/appele-a-candidatures-creez-votre-mooc-batiment-a1266.html

/// SOMMAIRE ///

/// PROFESSIONNELS - ENTREPRISES ///

L'AQC publie l'édition 2018 de son rapport « Observatoire de la qualité de la construction » - Juillet 2018

Ce rapport regroupe les informations sur les sinistralités collectées par les quatre dispositifs d'observation de l'AQC :

- le Dispositif Sycodés donne une tendance dynamique de la sinistralité par période, par type de bâtiment et par grande famille de pathologie, avec une dimension statistique ;
- le Dispositif Alerte présente les sinistres sur des produits et procédés industriels et les textes de mise en œuvre ; ce Dispositif relatant les principales pathologies d'un point de vue qualitatif ;
- le Dispositif REX Bâtiments performants identifie les pathologies émergentes sur des bâtiments précurseurs et propose des rapports par thématique ; chacun de ces rapports thématiques présentant 12 principaux enseignements à connaître ;
- le Dispositif VigiRisques identifie les risques potentiels de pathologie au regard des nouvelles réglementations et des nouvelles technologies.

Source :

> www.qualiteconstruction.com/node/3305

A télécharger :

> « Observatoire de la qualité de la construction - Edition 2018 » :
www.qualiteconstruction.com/sites/default/files/2018-07/R-Observatoire-Qualite-Construction-2018.pdf

L'Organisme de qualification de l'ingénierie (OPQIBI) a lancé une nouvelle qualification portant sur les audits énergétiques de maisons individuelles - 4 juillet 2018

Cette nouvelle prestation proposée par l'OPQIBI consiste en la réalisation d'un audit énergétique visant l'amélioration de l'efficacité énergétique d'une maison individuelle, conformément à l'arrêté du 30 décembre 2017 pris pour l'application de l'article 200 quater du Code général des impôts relatif au crédit d'impôt sur le revenu pour la Transition énergétique.

Source :

> www.batiactu.com/edito/opqibi-lance-son-audit-energetique-maisons-individuelles-53493.php

Le Bâtiment devrait connaître une 3^{ème} année consécutive de croissance à un rythme moins soutenu qu'en 2017 - 6 juillet 2018

C'est ce que révèle les prévisions d'activité du secteur du bâtiment publiées par le réseau des CERC. Six régions devraient enregistrer une croissance supérieure ou égale à 2% : Bretagne, Pays de la Loire, Île-de-France, Occitanie, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire.

Source :

> http://veille.infometiers.org/dossier_filiere/batiment/actualite/activite-du-batiment-previsions-2018-et-bilan-2017.html

A télécharger :

> « L'activité du bâtiment en France - Prévisions 2018 & bilan 2017 » :
www.cerc-actu.com/upload/document/CP_Juin_2018_France_Interregions.pdf

Le nombre d'entreprises du BTP en défaillance est stable au 2^{ème} trimestre 2018 - 12 juillet 2018

Selon le dernier baromètre des défaillances et sauvegardes d'entreprises d'Altarès, près de 3 000 défaillances ont concerné le secteur de la construction (secteurs du bâtiment et de l'immobilier) au 2^{ème} trimestre 2018, soit une très légère baisse (-0,3%) par rapport à la même période un an plus tôt. Dans le détail, les entreprises de travaux publics enregistrent une forte augmentation du nombre de défaillances (+20%), celles du gros œuvre une légère hausse (+2%) et celles du second œuvre une légère baisse (-0,3%). Du côté de l'immobilier, la promotion s'en tire très bien sur ce trimestre (-34% du nombre de défaillances), à la différence des agents immobiliers (+28,8%).

Source :

> www.batiactu.com/edito/dans-btp-defaillances-se-stabilisent-au-deuxieme-trimestre-53586.php

/// SOMMAIRE ///

/// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

Matériaux de construction : des livraisons en hausse sur les trois derniers mois pour le béton prêt à l'emploi (BPE) (+7%) et pour les granulats (+4,4%) - 3 juillet 2018

L'amélioration du printemps permet de redresser la tendance et les résultats provisoires sur les cinq premiers mois de 2018 font apparaître une hausse de 2% sur un an. Les prévisions 2018 d'activité pour les matériaux sont maintenues à leur niveau de mars, à savoir +3,5% pour les granulats et +4% pour le BPE en 2018.

Source :

> <https://batijournal.com/des-chiffres-qui-rassurent-du-cote-du-bpe-et-des-granulats/99600>

Produits et matériaux biosourcés : 88% des personnes interrogées déclarent en avoir une bonne image - 5 juillet 2018

Selon une enquête réalisée par l'institut Ifop pour le compte de l'Association Chimie du Végétal, 79% des Français interrogés considèrent que le développement des matériaux biosourcés permettra de redynamiser des territoires ruraux fragilisés. 76% pensent qu'ils permettront de créer des emplois « à haute valeur ajoutée ». La même proportion de répondants estime que les biosourcés contribueront à réduire, de façon significative, les émissions de gaz à effet de serre.

Les Français souhaitent donc en savoir plus sur les procédés de fabrication et sur les atouts des produits, à une très large majorité (80%). Et ils sont encore plus nombreux à vouloir que les pouvoirs publics soutiennent la filière de la chimie verte (86%). Un encouragement qui pourrait prendre deux formes : une plus large information (62%) ou une fiscalité plus favorable (59%).

Source :

> www.batiactu.com/edito/produits-et-materiaux-biosources-francais-sont-53511.php

En 2017, 11 millions de m² d'ITE ont été posés en France - 6 juillet 2018

90% de ce marché concerne la rénovation, décomposé comme suit : 38% en collectif social, 28% en maison individuelle, 24% en copropriétés et 10% en non-résidentiel. Parmi les évolutions récentes du marché, il est à noter la montée en puissance de l'emploi de la laine de roche, dont la part de marché atteint les 8%. En matière de finitions, 84% sont organiques (revêtement plastique épais, RPE), 10% minérales épaisses et 6% minérales minces.

Source :

> www.batiactu.com/edito/parexlanco-53491.php

/// SOMMAIRE ///

/// BÂTIMENT - ENERGIE ///

ExpéRENOS : le Plan Bâtiment Durable fait un point d'étape sur les douze projets accompagnés - 1^{er} juin 2018

Les objectifs des ExpéRENOS : développer de nouveaux services, basés sur les motivations réelles des ménages, en vue de massifier la rénovation énergétique ; le confort chez soi ; la préservation et l'amélioration de la valeur patrimoniale des logements privés ; la santé ; et, la réduction de la facture énergétique.

Douze projets ont été sélectionnés et sont accompagnés depuis fin 2017 :

- l'auto-rénovation accompagnée portée par la Fédération des accompagnateurs à l'autoproduction et à l'entraide ;
- « Mon pro immo, un pro sur la réno » développé par la Maison de l'Habitat Durable de Lille ;
- les trois projets de VEFA Réno portés par l'ALEC de Saint-Brieuc ;
- le service Oktave en Grand Est et la plateforme de rénovation ACT'e dans les Deux-Sèvres ;
- l'expérimentation ECO-LOTI pilotée par l'ADIL 26 ;
- le tiers-payant artisan expérimenté par l'association CAMEL et l'ALEC de Nancy Métropole ;
- le projet « Bonjour chez vous » porté par Témaproduct ;
- les journées du patrimoine ordinaire de l'agence Témaproduct ;
- les ExpéRENOS « Sherlock's Home » de l'ADIL 45 et « Pop'up Réno » de l'ADIL 79 ;
- le kit d'outils « Mission réno pour agent immo » de l'ALEC de la Métropole grenobloise.

Source :

> www.planbatimentdurable.fr/les-12-experenos-ou-en-sont-elles-a1242.html

L'ANAH et vingt-trois acteurs de la rénovation énergétique ont signé avec les pouvoirs publics la charte « Team pro habiter mieux » - 19 juin 2018

Renforcer la mobilisation des professionnels au service de la lutte contre la précarité énergétique : tel est l'objectif de la charte signée par le ministère de la Cohésion des territoires, l'ANAH et 23 partenaires engagés dans la lutte contre la précarité énergétique (Action Logement, Total, CAPEB, Fondation Abbé Pierre, Banque Postale, Nexity, etc.).

La charte « Team Pro Habiter Mieux » s'organise autour de quatre axes : identifier et informer les ménages ; prescrire à bon escient les travaux et les aides publiques disponibles ; concevoir et proposer les outils de financement complémentaires aux aides ; et, encourager la rénovation énergétique en copropriété.

Les 23 signataires se sont ainsi engagés à aider, jusqu'en 2022, l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH) à atteindre les objectifs que le Gouvernement lui a fixés, dans le cadre du programme « Habiter Mieux ».

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/la-filiere-batiment-joue-collectif-autour-du-programme-habiter-mieux.1977219

L'institut négaWatt et la société d'économie mixte francilienne Energies Positif ont publié une étude appelant l'Etat à soutenir la rénovation énergétique globale et performante pour éradiquer les passoires thermiques - 26 juin 2018

A travers leur rapport d'étude, négaWatt et la SEM Energies Positif critiquent la stratégie de rénovation par étapes et proposent de déployer quatre innovations pour favoriser les rénovations globales et performantes des maisons individuelles :

- une optimisation des dispositifs financiers actuels de l'Etat, qui pourrait, selon les organismes, rénover plus de 600 000 logements par an, contre quelques milliers aujourd'hui ;
- un attachement à la pierre du prêt, qui permettrait à tous d'accéder au financement de sa rénovation grâce à l'allongement de la durée de prêt et donc la baisse de la mensualité de prêt ;
- un suivi et le contrôle des travaux de rénovation pour valider la qualité de la performance BBC atteinte ;
- une structuration d'une offre locale qualifiée de rénovation.

Source :

> www.envirobat-oc.fr/Rapport-d-etude-Resorber-la-precarite-energetique-et-renover-les-passoires-thermiques-Institut-NegaWatt

A télécharger :

> « Résorber la précarité énergétique et rénover les passoires thermiques » :
www.envirobat-oc.fr/IMG/pdf/etude_juin_2018_resorber_la_prekarite_energetique_et_renover_les_passoires_thermiques_002_.pdf

Le réseau RAPPEL vient de publier une mise à jour de son guide « Quels dispositifs pour accompagner les ménages en précarité énergétique ? » - 3 juillet 2018

Ce guide s'adresse à tous les professionnels qui s'interrogent sur les dispositifs disponibles, au niveau national, pour aider les ménages aux ressources modestes qui rencontrent des difficultés à régler leurs factures d'énergie ou à atteindre un niveau de confort thermique correct dans le logement. Il présente le phénomène de la précarité énergétique ainsi que les acteurs incontournables aux niveaux national et local, ainsi que les principaux dispositifs de lutte contre la précarité énergétique mobilisables pour les ménages.

Source :

> www.prekarite-energie.org/Mise-a-jour-2018-du-guide-Quels-dispositifs-pour-accompagner-les-menages-en.html

/// SOMMAIRE ///

/// SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ ///

Radon : le ministère de la Santé et des Solidarités propose une boîte à outils - Juin 2018

Dans cette boîte à outils, sont proposés tous les supports nécessaires à la mise en place en place d'une campagne de mesure du radon : affiches, plaquettes d'information, kits de mesure, modèles de kakémono et de compte-rendu, exemples de courriers types, de questionnaires post-action, de communiqués de presse, etc.

Source :

> <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/radon-boite-a-outils>

De plus en plus de personnes mal intentionnées procèdent à des tentatives d'escroquerie en proposant de faux diagnostics d'accessibilité à des ERP - 21 juin 2018

La DGCCRF alerte les professionnels sur cette fraude qui touche principalement les professions libérales (dont les architectes) et les commerçants. D'après le Parisien, plus de 1 000 professionnels parisiens ont déposé plainte ou fait un signalement en 2017, et les exemples de telles arnaques en Province sont légion.

Source :

> www.batiactu.com/edito/fraudes-a-accessibilite-dgccrf-enquete-53349.php

Qualité de l'air intérieur : l'ADEME propose une mallette d'outil pour les crèches et les écoles - 25 juin 2018

A l'usage des services techniques bâtiments et marchés des collectivités locales, des bureaux d'études, du service d'achat des collectivités locales, du personnel des établissements scolaires en charge de l'entretien, des enseignants, cette mallette contient : un guide de diagnostic simplifié des installations de ventilation dans les écoles ; un guide sur le choix des produits d'entretien pour une meilleure qualité de l'air intérieur ; une affiche à apposer dans le local de stockage des produits d'entretien : « Tout commence par une meilleure qualité de l'air intérieur !!! » ; et, 15 fiches d'information pratiques.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/qualite-air-ademe-fiches-creches-ecoles-31542.php4

A télécharger :

> « Eco'air : les outils pour une bonne gestion de la qualité de l'air dans les écoles » : www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ecolair-2018-010490.pdf

La qualité de l'air dans les crèches et les écoles françaises est plutôt satisfaisante - 26 juin 2018

C'est ce que révèlent les premiers résultats de la vaste enquête nationale menée par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur. Les valeurs limites ne sont jamais dépassées ; les concentrations de polluants étant en général très inférieures dans les écoles par rapport à celles mesurées dans les logements.

Parmi les principaux polluants détectés dans les salles de classe : les particules fines, le dioxyde d'azote (NO₂), le formaldéhyde, l'acétaldéhyde, le benzène, le toluène, les xylènes, terpènes, styrène et phtalates. S'agissant du plomb, s'il est détecté quasiment partout, il reste à des valeurs très faibles (7 µg/m² de valeur médiane).

Concernant l'humidité et le développement de moisissures, la campagne de mesures révèle des résultats plutôt bons, puisque seuls 20% des salles de classe présentent un signe d'humidité (tâche, condensation) et 16% des écoles ont une trace de contamination fongique active.

En revanche, mauvais point sur la ventilation des établissements : l'étude souligne que « *le confinement de l'air intérieur est très élevé, avec 41% des écoles présentant au moins une classe très confinée* ». D'autres résultats, liés au confort des salles de classe, qu'il soit thermique, acoustique ou lumineux, seront publiés courant 2019.

Source :

> www.batiactu.com/edito/qualite-air-interieur-ecoles-francaises-est-elle-bonne-53396.php

25% des 200 000 accidents domestiques qui surviennent chaque année en France sont dus à un défaut électrique - 3 juillet 2018

Près de sept logements sur 10 (68%) en France souffrent d'une installation électrique non-conforme susceptible de provoquer un accident. Telle est la conclusion d'une récente étude menée par le Groupe de réflexion sur la sécurité électrique dans le logement (Gresel). Les logements non-conformes présentent au moins une anomalie. La moyenne étant de 3,4 anomalies sur l'ensemble des logements incriminés. La plus récurrente est le défaut de mise à la terre (une anomalie sur trois). La vétusté des matériels électriques vient ensuite, représentant 18% des anomalies ; suivie par des problèmes de protection contre les pics électriques (surintensité, 16%).

Source :

> www.leparisien.fr/economie/installations-electriques-68-des-logements-ne-sont-pas-aux-normes-03-07-2018-7805847.php

Qualité de l'air intérieur : la FFB a mis en ligne un parcours de sensibilisation pour aider les artisans et entrepreneurs du bâtiment à renforcer leurs compétences - 3 juillet 2018

L'outil proposé par la FFB comprend cinq modules de sensibilisation d'une vingtaine de minutes chacun. Après un rappel des enjeux sanitaires et de la réglementation, ce parcours présente les bonnes pratiques en conception, mise en œuvre et entretien. Un module dédié au radon est également proposé. Agrémenté d'animations, d'interviews et de quiz, cet outil flexible et moderne permet aux professionnels d'appréhender cette problématique à leur rythme et en toute autonomie. Une attestation de suivi est délivrée à l'issue du parcours, après validation d'un QCM. Ce parcours s'inscrit dans la continuité du guide publié par la FFB, et nouvellement mis à jour, « Qualité de l'air intérieur : enjeux et bonnes pratiques pour les métiers du bâtiment ».

Source :

> <https://batijournal.com/qualite-de-lair-interieur-un-outil-en-ligne-pour-ameliorer-ses-competences/99584>

A consulter :

> « Caisse à outil - Qualité de l'air intérieur de la FFB » : www.ffbatiment.fr/applications-interactives/caisse-outils/CaisseOutilsFocusDetails.aspx?Themeld=4&FocusId=17#caisse-outils

/// AUTRES THÈMES ///

L'ADEME publie une synthèse sur la ville intelligente - Juin 2018

Et si la ville du futur n'était pas celle imaginée par les acteurs de la fabrique urbaine ? Et si les centres des métropoles n'étaient pas la panacée en matière d'innovations ? Avec l'Observatoire des usages émergents de la ville alimenté par une enquête conduite auprès de 4 000 Français et 3 000 Européens en 2017, l'ADEME et ses partenaires Chronos et l'Obsoco ont développé une lecture actualisée et prospective de la ville au travers des usages qui y émergent et des représentations de ceux qui la vivent.

Source :

> www.ademe.fr/ville-intelligente-sinvente-proximites

A télécharger :

> « La ville intelligente s'invente dans les proximités » :
www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/ville-intelligente-et-proximites_2018.pdf

Economie circulaire dans le BTP : bilan des 18 projets de R&D de l'APR 2012-2014 - Juin 2018

La R&D peut être un levier pertinent pour améliorer les filières de valorisation existantes et favoriser l'émergence de nouvelles filières. C'est pourquoi l'ADEME a lancé, entre 2012 et 2014, trois éditions d'un appel à projets de R&D autour de l'éco-conception des ouvrages et du recyclage des produits en fin de vie ou d'usage du BTP. L'APR Déchets du BTP 2012-2014 de l'ADEME a ainsi permis de soutenir 18 projets pour une quarantaine de partenaires issus de laboratoires de recherche publics ou privés, d'entreprises du bâtiment, des travaux publics et du recyclage des déchets ainsi que des centres techniques et associations professionnelles.

Le recueil de fiches téléchargeable met en valeur la synthèse des résultats de ces programmes.

Source :

> www.ademe.fr/economie-circulaire-btp

A télécharger :

> « Economie circulaire dans le BTP - Bilan des 18 projets de R&D de l'APR 2012-2014 » :
www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/cide-btp-2018-rapport.pdf

Le CEREMA publie une série de fiches thématiques sur la revitalisation des centres-bourgs - 22 juin 2018

Dans le cadre du programme national de revitalisation des centres-bourgs, des fiches thématiques ont été élaborées par le CEREMA pour illustrer les démarches de revitalisation avec des exemples concrets. Elles permettent aux acteurs publics comme privés de s'inspirer des projets lauréats et de projets pertinents portés par d'autres collectivités. Quatre fiches sont d'ores et déjà disponibles : « Rénover l'habitat et l'adapter aux besoins », « Qualifier l'espace public », « La revitalisation économique et commerciales des centres-bourgs » et « Associer la population ».

Source :

> www.cerema.fr/fr/actualites/fiches-thematiques-revitalisation-centres-bourgs

Valorisation des déchets inertes de construction et de démolition : le projet VEEP travaille à la fabrication d'éléments préfabriqués à coût maîtrisé et impact environnemental réduit - 27 juin 2018

Le projet VEEP (Cost effective recycling of Construction and Demolition Waste (C&DW) in high added value energy efficient prefabricated concrete components for massive retrofitting of our built environment), soutenu par le programme de recherche de l'Union Européenne Horizon 2020, vise à rendre la production de béton à partir de granulats recyclés économiquement intéressante en développant de nouvelles technologies, matériaux et produits à faible impact sur l'environnement.

Le projet vise *in-fine* le développement de deux solutions de panneaux béton préfabriqués. Le premier est un panneau porteur destiné à la construction neuve et le second est un panneau non-porteur destiné aussi bien au neuf qu'à la rénovation. Tous deux présentent une performance thermique élevée et intègrent une part importante de matériaux inertes recyclés aussi bien pour le béton que pour le matériau isolant.

Sous la coordination du groupe RINA Consulting (anciennement Appolonia), 14 partenaires de 8 pays différents travaillent sur le projet VEEP. Le consortium est composé d'industriels, d'organismes de recherche et d'institutions académiques. Le projet a débuté en octobre 2016 et doit se poursuivre jusqu'en septembre 2020.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/projet-veep.html

La Mairie de Paris propose le « Guide des toitures végétalisées et cultivées » - 3 juillet 2018

Destiné aux maîtres d'ouvrage et techniciens de la construction autant qu'aux paysagistes et jardiniers, ce guide a pour vocation d'accompagner toute personne intéressée par la réalisation d'une toiture végétalisée ou cultivée dans toutes les étapes nécessaires, de la conception à la mise en œuvre de son projet. Il rassemble de nombreuses informations techniques et des conseils pratiques pour construire le projet, et invite, en respectant quelques règles de base, à faire des choix respectueux de l'environnement, favorables à la biodiversité.

Grâce à ce guide, la Ville de Paris espère fournir les clés pour l'élaboration de projets de végétalisation ou d'agriculture urbaine, répondant aux attentes du propriétaire ou des utilisateurs du bâtiment, afin que le projet soit le plus ambitieux et le mieux adapté aux caractéristiques du bâtiment.

Source :

> www.plante-et-cite.fr/specif_actualites/view/488/typeactu:actualites/slug:mise-en-ligne-du-guide-des-toitures-vegetalisees-et-cultivees-de-la-mairie-de-paris/n:16/themes:1,2,3,5,6,7,12

Déchets de chantiers : le syndicat des entreprises de déconstruction, dépollution et recyclage publie, en partenariat avec le CEREMA, un « Guide technique national de valorisation des matériaux par traitement à la chaux sur les installations de recyclage » - 5 juillet 2018

Ce guide, élaboré avec des laboratoires, des professionnels du recyclage, l'union des producteurs de chaux ainsi que des donneurs d'ordres et maîtres d'ouvrage tels que la région Île-de-France, la SNCF ou Enedis, doit permettre aux maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage de disposer d'un « *outil national unique* » pour prescrire la chaux. Il apporte des éléments sur les installations de recyclage des matériaux par traitement à la chaux, le processus de traitement des matériaux inertes à la chaux, les usages possibles des matériaux chaulés, ainsi que sur la manière d'assurer une qualité des matériaux en sortie d'installation.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/dechets-chantier-terres-chaulees-sedre-31633.php4

A télécharger :

> « Guide technique national de valorisation des matériaux par traitement à la chaux sur les installations de recyclage » : www.actu-environnement.com/media/pdf/news-31633-valorisation-terres-chaulees.pdf

Ouverture de la 2^{ème} vague du « Concours d'innovation » - 9 juillet 2018

Lancé le 9 juillet et opéré par Bpifrance, l'ADEME et FranceAgriMer, le « Concours d'innovation » vise à soutenir financièrement des projets innovants portés par des petites et moyennes entreprises. Les projets lauréats présenteront des coûts totaux compris entre 600 000 et 5 millions d'euros, et se verront proposer un cofinancement de leurs dépenses de recherche, développement et innovation. Ils devront contribuer à accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et de technologies innovantes.

Parmi les thématiques proposées, quatre sont opérées par l'ADEME : performance environnementale des bâtiments ; industrie, agriculture et sylviculture éco-efficientes ; économie circulaire ; expositions chroniques et risques sanitaires.

Les candidats ont jusqu'au 9 octobre 2018 pour se faire connaître.

Source :

> www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/ouverture-de-la-vague-2-du-concours-d-innovation

/// SOMMAIRE ///

Les membres du réseau BEEP



Avec le soutien technique et financier de :

